



## *Municipalité de Namur*

### **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU BUDGET 2021**

Avis public est par la présente donné aux contribuables de la Municipalité de Namur à l'effet que le Conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisation lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le vendredi 29 janvier 2021 à 9h00 à la salle du conseil, au 535, Route 323.

Afin de satisfaire aux exigences de l'article 956 du Code Municipal (C.M. 1916, a. 956) et en vertu de l'arrêté ministériel 2020-029, la séance extraordinaire se tiendra à huis clos. La séance sera enregistrée afin de conserver son caractère public et sera diffusée par la suite sur le site web [namur.ca](http://namur.ca).

Donné à Namur

Ce 20<sup>e</sup> jour de janvier 2021

Annie Decelles  
Directrice générale adjointe, Secrétaire-trésorière adjointe

---

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Annie Decelles, Directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, le 20<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2021 entre 9h00 et 16h00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20<sup>e</sup> jour de janvier 2021.

Annie Decelles  
Directrice générale adjointe, Secrétaire-trésorière adjointe